

**Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique**

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2015

Situation administrative du Syndicat Mixte ALPI :

Le Syndicat Mixte a été créé par arrêté de M. le Préfet des Landes en date du 31/12/2003. Il comprend au 31/12/2015, 546 collectivités landaises dont :

- 325 Communes
- 25 Communautés de communes dont deux Communautés d'Agglomération
- Des établissements publics locaux et départementaux : CCAS/CIAS/EPHAD/SIVOM/SIVU/SIETOM/SICTOM/ASA
- Le Conseil Départemental des Landes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- L'Office Public de l'Habitat, le Centre de Gestion, le Centre Hospitalier de Dax, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC et le Conservatoire des Landes

L'Assemblée Générale a eu lieu le 18 mai 2015, 4 réunions du Comité Syndical se sont tenues en 2015 au cours desquelles 54 délibérations ont été adoptées.

Dans le cadre de l'amélioration de la communication avec les adhérents, 2 lettres d'information ont été adressées aux collectivités et la refonte des éléments du classeur de l'ALPI a été finalisée. Après quelques mois de mise en service, le site internet est de plus en plus utilisé par les adhérents. Il a été consulté par 20 136 personnes, 97 897 pages ont été vues et 5 033 documents ont été téléchargés.

Cette année la relation avec les collectivités a été généralisée, puisque l'ensemble des adhérents ont reçu la visite de Mme Martins, permettant ainsi de prendre en compte les demandes d'évolution et de suivre les problèmes au cas par cas. Elle assure ainsi le lien direct entre les adhérents et tous les services de l'ALPI.

- 347 visites d'adhérents générant 90 bons de commande et 40 démonstrations d'applications.

Le 15 décembre, nous avons organisé une journée « portes ouvertes » à la Maison des Communes, de nombreuses personnes sont venues à notre rencontre ce jour-là.

Le Comité Syndical actuel comprend 22 membres:

Représentants du Conseil Départemental des Landes :

Henri EMMANUELLI
Xavier FORTINON
Mathieu ARA
Dominique DEGOS
Magalie VALIORGUE

Représentants des communes :

Guy DUCASSE, Mairie de Pontonx-sur-l'Adour
Jean-Luc GUERLOT, Mairie de Saint-Loubouer
Christian FILHASTRE, Mairie de Sorbets
Soraya SOUGNEZ, Mairie de Labouheyre
Pascal REY, Mairie d'Ossages
Roselyne LACOUTURE, Mairie de Bas-Mauco
Marie-Pierre SENLECQUE, Mairie de Le Sen
Marion BERGINIAT, Mairie de Saint-Sever
Stéphane BRETHERS, Mairie d'Aire-sur-l'Adour
Jean-Paul BERNIER, Mairie de Parentis-en-Born

Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :

Jean-Claude DEYRES, Centre de Gestion de la Fonction Publique
Nathalie FRITZ, CIAS du Marsan
Martine TAPIN, SIVU RPI Commensacq-Trensacq
Daniel BOURDENX, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

Représentants des Communautés de communes :

Pierre FROUSTEY, Communauté des Communes Maremne-Adour-Côte-Sud
Eric CANTON, Communauté des Communes des Grands Lacs
Virginie BERNAT, Communauté des Communes des Landes d'Armagnac

L'organigramme de l'ALPI est le suivant:

<u>Président :</u>	Xavier FORTINON
<u>1^{ère} Vice-présidente :</u>	Magalie VALIORGUE
<u>2^{ème} Vice-présidente :</u>	Roselyne LACOUTURE
<u>3^{ème} Vice-président :</u>	Jean-Paul BERNIER
<u>4^{ème} Vice-président :</u>	Pascal REY
<u>Directeur :</u>	Renaud LAGRAVE
<u>Relations avec les adhérents :</u>	Kelly MARTINS (renfort temporaire)
<u>Pôle administratif :</u> Responsable du pôle	Cécile LAFFARGUE Maryse GOYENETCHE Marjorie DUVIELLA-DESCAZEUX Pascale DAUGREILH (Maison des Communes) Patrice LAFOURCADE Brigitte GIMENEZ (agent d'entretien)
<u>Pôle assistance :</u> Responsables du pôle	Denis SAINT LEZER Béatrice TAILLÉ Florence REVELLY Nabila EL HOSSINI Mélanie COIFFARD Jean-François CABANNES Cyril DESGROISILLES René GUILHEMSANG Jean-Sébastien BONNIN Guillaume BOUGUE Florent MANO Sylvain ETCHEGARAY Olivier DUPLÉ Xavier LARREZET Lise MARUNE Catherine MIREMONT Pierre LESGOURGUES Maxime ROBIN Mélanie PERRICHON (renfort temporaire) Clément RAVIER Élise LAFFÉRRÈRE (renfort temporaire)
<u>Pôle formation :</u> Responsable du pôle	Laurent LABADIE Frédéric ESTIVALS Sandrine DEVIGE
<u>Pôle e-administration :</u> Responsable du pôle	Renaud LAGRAVE Denis BREVET Christelle LARA Damien GUIRLES Didier ROBINO Karène COURTESSEYRE Guillaume BOULOM Pascale SÉRÉ Élodie PIZET Mélanie ROBIN Mickaël BOUDAUD

Pôle formation

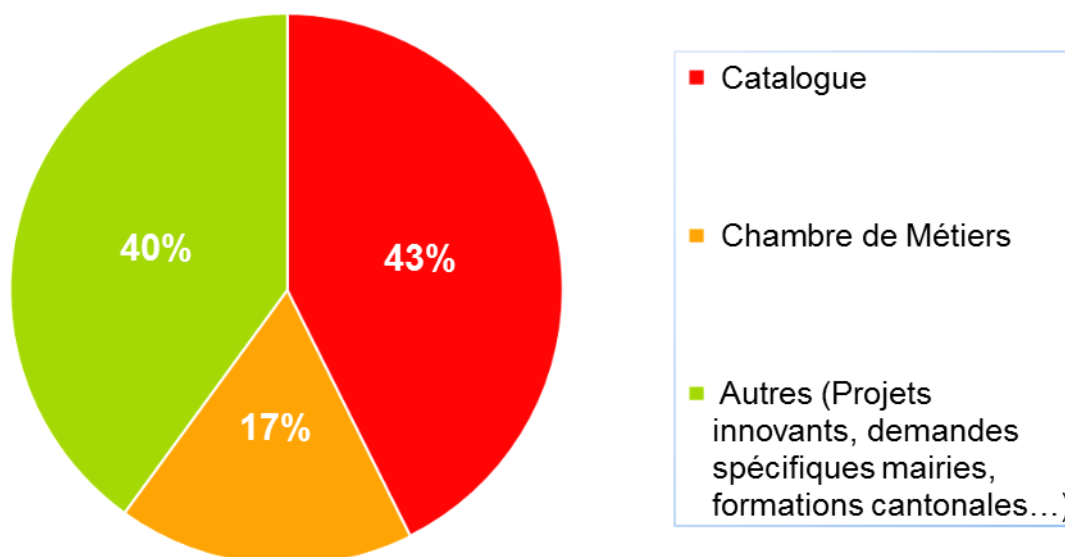
Le Pôle formation a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme la Chambre de Métiers ou le Conseil Régional. Il aura proposé cette année :

222 sessions soit 305 jours de formation pour près de 2 500 stagiaires.

Dont :

- **124 sessions soit 130 jours** dans le cadre du **catalogue** ; dont **40 sessions** (40 jours) sur les logiciels métiers **HOL État-Civil, AFI GRH, AFI PAYE, APOLOGIC, et ORPHÉE.**
- **23 sessions de formation, soit 53 jours,** pour la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes.**
- **7 sessions soit 70 jours,** dans le cadre de la convention sur les projets innovants pour les **demandeurs d'emploi** avec le Conseil Régional d'Aquitaine.
- **68 sessions** (52 jours) pour des demandes en formations spécifiques.

Nombre de jours de formation proposé



À noter que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Landes, le Centre hospitalier Layné, la clinique Jean Sarrailh, la Communauté d'agglomération du Grand Dax et le Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Mont-de-Marsan ont fait appel à l'ALPI pour organiser des stages intra collectivité pour leurs besoins propres.

Il est rappelé que **les formations sont illimitées et accessibles à l'ensemble des agents, quel que soit leur statut mais aussi aux élus.** À noter que de plus en plus de collectivités importantes en nombre d'agents utilisent ce service pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées avec elles.

Cette année a vu la création d'un parcours spécifique de formation pour les secrétaires de Mairie. 15 agents reçoivent une formation de septembre 2015 à juin 2016, avec tous les thèmes liés à l'informatique et leurs métiers, grâce à un calendrier connu à l'avance. Cette expérience sera probablement renouvelée à la suite de la première année et au vu des retours des secrétaires.

La formation ouverte et à distance

En 2010, l'ALPI s'est dotée d'un catalogue de formation en ligne. Aucun cours ou supports de cours ne sont diffusés depuis le Web.

Or aujourd'hui, il est nécessaire de faire évoluer notre offre de formation et de s'adapter aux contraintes et besoins de notre public. La question de la mise en ligne de contenus de formation et de la formation à distance s'est donc posée à nous.

Suite à un appel d'offre lancé en 2014, nous avons retenu la solution proposée par la société LOGIPRO, afin de construire une plateforme départementale de formation à distance.

La plateforme de Formation Ouverte et À Distance (FOAD) apportera une valeur ajoutée à ce qui existe déjà, tant pour les stagiaires / apprenants, les collectivités, ou encore les formateurs.

- Pour les stagiaires / apprenants, cet outil apportera une complémentarité avec les formations en présentiel, mais aussi une meilleure accessibilité, plus de flexibilité et d'ouverture. En effet, notre public pourra accéder aux formations sans avoir besoin de se déplacer car elles pourront être suivies depuis le lieu de travail, le domicile ou tout autre lieu ressource, à son rythme.
- Pour les collectivités, ce nouveau dispositif de formation permettra de réduire les frais induits par les formations des agents (déplacements, repas), le temps passé hors de la collectivité (l'agent pourra suivre la formation sur le lieu de travail, donc moins de perte de temps dans les déplacements par exemple).

En complément de la mise en place de cette plateforme, qui sera effective dans les prochaines semaines, les agents du pôle formation ont suivi durant l'année une formation d'ingénieur pédagogique spécialisé en FOAD à l'Université de Limoges afin d'acquérir les compétences techniques et pédagogiques essentielles à sa mise en œuvre.

Pôle Assistance

L'équipe logicielle a répondu à 8 020 (8 270 en 2014) soit 2,5 % d'appels en moins par rapport à 2014.

Service	
AIDE SOCIALE	489
BIBLIOTHÈQUES MEDIATHÈQUES	300
BONS DE COMMANDE, RENSEIGNEMENTS, RDV	62
CIMETIÈRES/URBANISME	89
DÉCLARATION DE FIN D'ANNÉE POUR LA PAIE	49
ÉLECTIONS	468
ÉTAT CIVIL	280
FACTURATION DIVERSE / EAU	127
FINANCES – 3 500 HABITANTS	2 031
FINANCES + 3 500 HABITANTS	644
GESTION DE L'ENFANCE	1 046
PAIE / CARRIÈRE / ABSENCE / GRH	2 435
Total résultat	8 020

Le nombre d'appels concernant la déclaration de fin d'année baisse notablement grâce aux formations collectives faites en début d'année pour les collectivités ayant notre GRH. À la sortie de cette formation la N4DS est faite.

Nous avons déployé en 2015 :

- Outil de télégestion : 1
- Gestion des bibliothèques : 5
- Outils de pointage pour le service gestion des familles : 1
- Gestion de l'enfance : 2
- État civil : 1
- Finances moins de 3 500 habitants : 6
- Finances plus de 3 500 habitants : 1
- Paie : 7
- Élections : 4

Nous avons migré vers :

le nouveau logiciel de facturation : 54
le nouveau logiciel d'état civil : 7

Sur les 2 logiciels qui changeaient en 2015, la priorité a été donnée au logiciel de la facturation diverse. La dématérialisation et le PES V2 impose un changement de format pour le rôle à fournir à la trésorerie avec comme date limite le 31/12/2015. Le fichier ROLMRE disparaît au profit de l'ORMC.

Les premières installations du logiciel d'état civil ont commencé en octobre. Une trentaine de sites est installée sur les 145 demandes que nous avons. Un agent a été recruté en renfort pour terminer la migration mi 2016.

En raison du lancement d'un nouveau marché, nous avons repoussé en 2016 les demandes pour le logiciel de cimetières.

En 2015, deux marchés ont été passés :

- celui de l'aide sociale. Nous avons gardé le même éditeur (APOLOGIC), mais la version change car elle passe entièrement sur le web. Avec ce changement de version, tous les CIAS/CCAS seront sur une base unique, des données communes à tous les CIAS (rubrique de facturation, caisse, rubrique de pointage, ville, ...). Ainsi les 4 derniers mois de l'année ont été utilisés pour créer la base de référence et pré-former les sites pilotes. Les premières migrations ont démarré en janvier 2016. Afin de renforcer l'équipe pour cette migration, nous avons recruté un nouvel agent. A été inclus dans ce marché, un lot sur la télégestion pour le Service Soins Infirmier À Domicile car notre prestataire actuel ne le fait pas. Nous avons retenu DOMATEL Mobile d'APOLOGIC.
- celui des cimetières. La société LOGITUD a été retenue. Le logiciel choisit est ergonomique et facile d'utilisation. Il est possible, en option, d'avoir un portail citoyen qui permet, entre autres, d'accéder au répertoire des défunts, ainsi que le plan du cimetière et de la localisation de la sépulture. Ce portail est intégrable directement dans le site internet de la mairie.

Le comité syndical n'a pas souhaité relancer le marché pour le logiciel de l'urbanisme, car nous n'avons plus que 2 collectivités adhérentes.

En 2016, 2 logiciels devront être renouvelés et un nouveau marché sera lancé pour :

- la gestion de l'eau et de l'assainissement.
- la gestion de bibliothèques, médiathèques.
- l'organisation des tournées (en particulier pour l'aide sociale).

Des clubs utilisateurs de logiciels ont été mis en place autour des logiciels suivants : bibliothèques/médiathèques, petite enfance et aide sociale.

L'équipe assistance sur les matériels

Nous avons fait en 2015 :

- 2 238 interventions sur site, c'est 3 129 appels sur la plateforme de maintenance.
- 420 interventions auprès du Département des Landes.
- Nous avons développé et enrichi l'offre de location de tablettes tactiles.
- Pour faire face à une demande croissante de notre solution de sauvegarde déportée, nous avons upgradé l'espace de stockage.
- Nous continuons à déployer et à promouvoir la solution antivirus « pack ALPI », ainsi que notre serveur de messagerie « Zimbra ».
- Des agents ont bénéficié d'une formation sur les outils de sécurité informatique.
- Nous avons travaillé sur des projets concernant la mise en place d'un pôle Assistance Téléphonique, la location longue durée de matériel informatique et la sécurisation des données informatique pour nos adhérents.

En 2016, la mise en place d'un service assistance téléphonique, location de matériel informatique (ordinateur, ordinateur portable, vidéoprojecteur, écran, Microsoft Office), audit sécurité chez l'ensemble de nos adhérents, déploiement d'une solution de WIFI sécurisée avec portail captif, une solution de Pare-feu personnalisée.

L'ALPI compte **357** adhérents au service maintenance :

- **1 667** ordinateurs portables déployés dans les écoles.
- **180** adhérents ont adopté notre solution de sauvegarde déportée AVAMAR, ce qui représente une volumétrie de **8,7TO** de données avec une rétention des données pour une durée de **21** jours.
- **1 812** licences Trend du « Pack ALPI » déployées chez **491** adhérents, c'est aussi la gestion de **589** boîtes mails Zimbra.
- Les adhérents ont commandé **4 042** articles sur la centrale d'achat LAFI.
- Le service maintenance a en charge, sur le département, un parc informatique compris entre **2 300** et **2 500** ordinateurs, **500** imprimantes et **230** serveurs.

Pôle Administration électronique

1 - L'extranet départemental : Landespublic :

La mission principale de LandesPublic est de valoriser l'action publique d'une manière générale, et plus particulièrement celle du Département et de la Région. À ce titre, il s'agit d'un espace accessible à tous (particuliers, entreprises, collectivités).

Les collectivités disposent pour leur part d'identifiants leur permettant d'accéder à un espace réservé, proposant des contenus ciblés, ainsi que d'une adresse de messagerie. Sur demande, elles peuvent obtenir des comptes supplémentaires, pour leurs élus ou leurs agents.

Outre les quelques 2 500 articles disponibles à ce jour, LandesPublic propose des documents, des reportages vidéos, des annuaires, des cartes, etc...

Les collectivités, qui souhaitent profiter de ce support pour mettre en valeur leurs réalisations, sont bien sûr invitées à prendre contact avec la rédactrice en chef.

Autres points forts

- Base utilisateurs possédant un identifiant et une adresse mail forte d'environ 3 500 comptes.
- Annuaire des collectivités des élus et des services comprenant près de 1 500 entrées.
- Ligne éditoriale enrichie quotidiennement.
- Lettres d'informations électroniques, hebdomadaires et mensuelles, ciblant jusqu'à 9 000 adresses.
- Page Facebook, qui compte pour l'heure près de 400 abonnés.
- Utilisation de LandesPublic par un certain nombre de partenaires pour leur système d'information.

Les Nouveautés

- Refonte en cours des sites du SDIS et du conservatoire des Landes, qui utilisent la technologie LandesPublic pour leurs espaces Internet/Extranet/Intranet.
- Mise en place d'outils simplifiés à destination des rédacteurs utilisant l'interface d'administration de LandesPublic (édition en FrontOffice) et création du manuel d'utilisation associé.
- Création d'un manuel à destination des rédacteurs chargés de la mise à jour des annuaires et des cartes.
- Enrichissement de l'annuaire, avec notamment l'adjonction des Offices de tourisme, bureaux de poste, gendarmeries et commissariats, etc...
- Mise à jour intégrale annuaire Communes et EPCI.
- Amélioration du support vidéo (prise en compte multi-écrans).

2 - La Web-TV :

11 reportages ont été réalisés cette année, pour un total de 140 depuis la création de la WEBTV début 2010. En tout, 240 000 vues sur internet, avec une moyenne de 220 vues par jour.

3 - Dématérialisation des marchés publics :

En ligne depuis le mois de janvier 2005 pour répondre aux obligations légales, cette plateforme est utilisée par de nombreuses collectivités pour ses services innovants, comme le Conseil Départemental des Landes, l'Office Public de l'Habitat, le SYDEC, le SDIS, les Mairies de Mont-de-Marsan, Saint-Paul-lès-Dax, Tarnos, Saint-Pierre-du-Mont, les Communautés d'Agglomération du Marsan et du Grand Dax, l'Hôpital de DAX.

Pour rappel, la plateforme considérée comme « profil d'acheteur » permet la publication des avis de marchés, la mise en ligne des dossiers de consultation et la réception de réponses électroniques.

Voici les principaux chiffres à retenir pour l'année 2015 :

Nombre de collectivités adhérentes au service : **449**
Nombre d'annonces : **1 785**
Nombre de DCE téléchargés (hors anonyme) : **25 300**
Nombre de réponses électroniques : **1 102**
Nombre d'entreprises enregistrées : **11 482**

Un module de rédaction des pièces de marchés publics a été intégré à la plateforme qui permet :

- de proposer des clausiers (AE, CCP, RC...).
- d'administrer ces clausiers.
- d'assister les collectivités dans le montage des documents administratifs d'un marché.

4 - Dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES) :

Dans le cadre de l'Administration électronique, les services de l'État, notamment le Ministère de l'Intérieur, ont mis en place un programme dénommé ACTES RÉGLEMENTAIRES et BUDGÉTAIRES. La plateforme de télétransmission des actes est homologuée par le Ministère de l'Intérieur depuis 2007 et l'ALPI est « Autorité Déléguée d'Enregistrement pour la délivrance de certificats électroniques ».

Cette dernière plateforme a été également homologuée pour HELIOS PESV2.

L'ALPI a délivré cette année des certificats RGS** (authentification forte, remis en main propre et délivrés sur une clé USB) à l'ensemble des collectivités adhérentes à ce service.

À ce jour, près de **450** collectivités ont un accès à la plateforme et beaucoup d'entre elles ont procédé à la dématérialisation des documents budgétaires avec l'utilisation du format XML.

2014 : intégration du module « Mail » qui permet d'obtenir, de façon certaine, un accusé de réception pour le retrait des emails envoyés.

Le module permet de garantir :

- le suivi des emails envoyés.
- la date et heure certaine des envois.
- la date et heure certaine des accusés de réception.
- la confidentialité du contenu du mail et des pièces jointes grâce à la protection par mot de passe.

Ce module est particulièrement adapté aux envois de convocations des élus à un conseil municipal, par exemple.

5 - Correspondant Informatique et Libertés (CIL mutualisé) :

À ce jour, **50** collectivités ont adhéré à cette prestation. Un agent de l'ALPI est le correspondant pour les collectivités adhérentes à cette dernière : on parle donc de correspondant informatique « mutualisé ».

Pour rappel les principales missions du CIL sont :

- la mise en conformité de la structure à la loi informatique et libertés (rapports avec la CNIL).
- la mise en place du registre des traitements obligatoires pour les collectivités.
- l'élaboration du bilan annuel d'activités.

L'avantage d'avoir un CIL dans une collectivité ou mutualisé est, non seulement, la mise en conformité juridique, mais aussi l'allègement des déclarations simplifiées et normales de fichiers auprès de la CNIL.

En 2015, nous avons procédé à l'acquisition d'un logiciel de suivi des déclarations de fichiers en mode web (ACTECIL).

6 - Archiland : Archivage électronique :

Plus de **80** collectivités ont adhéré à cette prestation depuis son lancement.

L'échéance du PES a fait accélérer les adhésions l'année dernière. Notamment grâce au parapheur électronique, proposé dans l'offre, qui permet la dématérialisation totale de la chaîne comptable avec la signature électronique.

Les certificats de signature ont été délivrés aux élus et les collectivités formées à l'utilisation du parapheur électronique.

L'ALPI a renouvelé avec succès son homologation en tant que « Tiers Archiveurs », toujours la seule collectivité en France à être homologuée en 2015.

Le parapheur électronique est la principale utilisation dans le cadre de l'archivage électronique.

L'usage premier du parapheur n'est plus que la signature des flux comptables. Il est aussi utilisé pour signer des courriers, valider des factures, des bons de commandes...

7 - PASTELL :

La mise en place de PASTELL a été motivée par un besoin d'interopérabilité entre nos plateformes de dématérialisation et d'avoir un point d'entrée unique pour les flux dématérialisés afin de faciliter le travail dans les collectivités.

Le premier usage de PASTELL est de faciliter la dématérialisation des flux comptables liés à l'échéance du 1^{er} janvier 2015.

PASTELL communique avec plusieurs plateformes dont celles liées à l'archivage :

- I-parapheur : outil de signature des flux PES.
- DGFIP : pour le dépôt des flux PES sans accéder au portail DGFIP (l'ALPI est agréée tiers de télétransmission pour les flux HELIOS).
- Archiland : pour le classement des flux PES et leur archivage électronique.
- GF COSOLUCE (Corail).
- GF CIVIL Net.

De nombreuses démonstrations ont été faites et se poursuivent. L'installation de nombreuses collectivités est prévue début 2016.

La plateforme PASTELL ainsi que les connecteurs métiers sont proposés sans coût complémentaire pour les collectivités qui utilisent nos prestations de dématérialisation.

8 - HELIOS :

L'ALPI est homologuée par les services de la DGFIP afin d'être autorisée à transmettre les flux PES par l'intermédiaire de la plateforme HELIOS.

Cette plateforme nous permet d'assurer une continuité dans la chaîne de dématérialisation des flux comptables.

Elle est notamment utilisée dans le cadre du PES V2 pour la transmission des bordereaux de titres et de mandats après signature électronique de l'élu.

Actuellement, les collectivités adhérentes à ARCHILAND utilisent cette plateforme.

L'accès à cette dernière est inclus dans la participation à la plateforme ACTES.

9 - ENT, L@ndecoles :

Depuis la rentrée 2015, l'ENT, qui compte 445 écoles, est connecté avec l'Annuaire Académique Fédérateur. Cette connexion permet la création automatique des élèves, enseignants et parents ainsi que le rattachement aux classes. Les comptes n'ont plus besoin d'être créés manuellement évitant ainsi les erreurs.

Nombre de classes inscrites : 1 328

Nombre de connexions sur un an :

Enseignants : 93 116

Elèves : 210 220

Parents : 39 984

Le logiciel CERISE PRIM est toujours utilisé pour le livret numérique scolaire.

Un groupe de Co-financeurs (dont l'ALPI) a financé des évolutions qui seront intégrées à l'ENT au cours de l'année 2016 :

- L'adaptation aux appareils mobiles des différents modules.
- La création d'un outil de communication Écoles – Parents – Communes.
- Un outil d'aide à l'utilisation des fonctionnalités de l'ENT.

Une expérimentation est toujours en cours pour connecter L@ndecoles à Medialandes.

10 – PROGOS :

L'importation de nouvelles données a permis à de nouveaux services du Conseil Départemental des Landes l'utilisation du logiciel de suivi des subventions. De nouvelles données ont été importées pour poursuivre le déploiement et l'utilisation du logiciel.

Le connecteur faisant la liaison avec CIVITAS (Gestion des finances) utilisé au Conseil Départemental n'est pas encore en production.

11 – Logiciel de Messagerie électronique ZIMBRA :

Plus de 2 500 comptes sont créés sur le serveur de messagerie. En fin d'année, la migration vers une version majeure a été l'occasion de revoir l'infrastructure technique : 3 serveurs sont maintenant utilisés pour un fonctionnement optimal, de plus il est prévu un système de plan de reprise d'activités, la messagerie devenant un outil de travail indispensable.

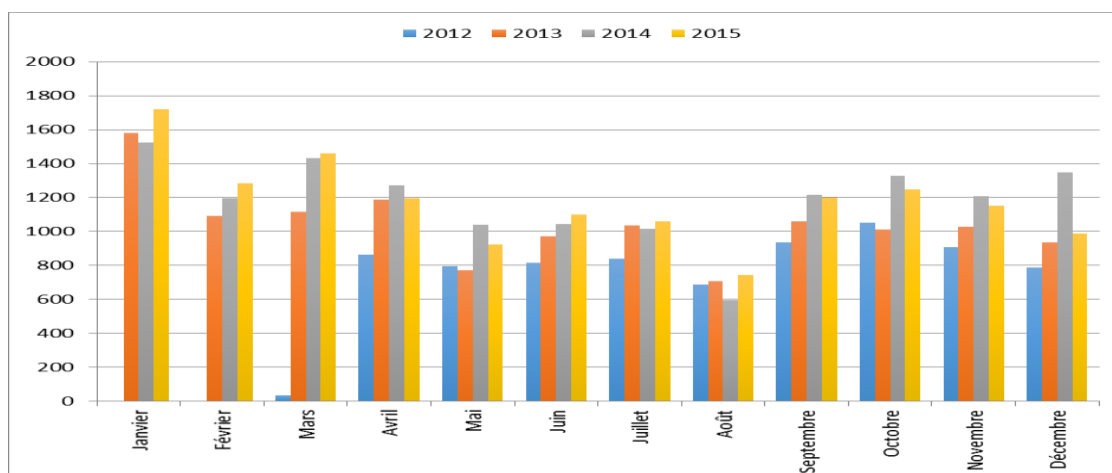
12 – Suivi des interventions ISILOG :

Pour rappel, ISILOG est un outil de suivi et de gestion d'incidents. Cela permet aux adhérents d'avoir un suivi de leurs demandes d'interventions et aux agents de l'ALPI une meilleure gestion des incidents déposés.

La mise en ligne d'un formulaire permettant de déposer les incidents sur le site de l'ALPI (disponible avec ou sans authentification) a permis d'augmenter le nombre de demandes en ligne.

Le nombre d'appel pour l'année 2015 s'élève à 14 055.

Évolution des appels depuis 2012 :



13 - Webpublic40 :

Depuis le début de l'année 2006, (date de sa mise en place), la solution de création et de gestion de sites web de l'ALPI, a fait la démonstration de sa solidité. Son activité ne faiblit pas en 2015.

À ce jour, 179 adhérents font confiance à l'ALPI pour la réalisation de leur site Internet.

Ils se répartissent ainsi :

- 128 communes (+12)
- 17 EPCI
- 34 organismes divers (syndicats, GIP, associations, lycée, etc...)

	2014	2015	écart	
communes	116	128	12	
EPCI	17	17	0	
divers	35	34	-1*	
Total	168	179	11	17,26%

*Un site en moins : Office de Tourisme de Mugron.

Évolution sur les 10 dernières années :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
communes	6	9	43	54	74	79	82	92	116	128
EPCI	5	10	11	12	12	15	17	16	17	17
divers	7	12	17	17	20	26	28	31	35	34
Total	18	31	71	83	106	120	127	139	168	179

Détail des projets :

- 145 sites sont en ligne, **soit 20 de plus que l'an passé.**
- 20 sites livrés qui devraient voir le jour dans les prochaines semaines.
- 6 sites en cours de développement (maquettes en instance de validation).
- 8 projets à venir.

Les refontes de sites :

Nous poursuivons la refonte de nos sites les plus anciens. Il s'agit d'une refonte graphique totale qui s'accompagne d'une importante mise à jour logicielle. Cette année, 14 projets de refonte sont programmés.

Les sous-sites et les extranets :

Extranet, portail associatif, médiathèque intercommunale, Office de tourisme communautaire, CIAS et un certain nombre de collectivités sont désireuses d'intégrer des « sous-sites » à leur site principal.

À ce jour, 32 sous-sites ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Les sous-sites sont des sites Internet à part entière. Leurs réalisations représentent une charge de travail quasi-équivalente au site principal.

Il faut enfin ajouter la création et l'installation du module de newsletter.

Les faits marquants 2015 :

Mise en ligne du portail du Pays Morcenais qui a nécessité de nombreux développements complémentaires. Ce portail inclut :

- la création d'un site pour chacune des 9 communes.
- la refonte du site de l'Office de Tourisme, de la Médiathèque et de la Communauté de Communes.
- la création d'un Portail des associations.

L'installation d'une nouvelle version de notre module de statistiques.

Le développement et l'intégration du nouveau comarquage « service-public.fr » suite à la refonte totale des schémas XML de la plateforme. Le développement et l'intégration de la nouvelle version de la syndication Tourinsoft incluant un moteur de recherche. Ces deux derniers développements seront déployés sur nos sites dans les jours à venir. Ils ont été rendus possibles grâce à la présence d'un stagiaire dans le service.

Les projets ou réflexion en cours :

La toute dernière version de notre logiciel EzPublish, remet en question de manière radicale le socle technique sur lequel nous avons bâti nos sites jusqu'à ce jour. Elle accompagne en cela les dernières technologies en œuvre sur le web.

Pour pouvoir proposer à nos adhérents des sites web toujours aussi performants et modernes, nous nous devons donc de faire évoluer notre plateforme. La question qui se pose alors est : Devons-nous continuer avec ezpublish ou refaire un tour d'horizon des différentes solutions existantes en matière de gestion de contenu web ?

Dossiers transversaux suivis par l'ALPI

- ✓ Plusieurs rencontres de structures départementales gérant l'informatique des communes ont eu lieu cette année, et notamment une rencontre nationale qui s'est tenue les 3, 4 et 5 Juin à Nice. Une structuration a également été mise en place à l'échelle de la nouvelle région permettant ainsi à 9 structures départementales de travailler ensemble.
- ✓ En 2014, l'ALPI a décidé d'adhérer à la FNCCR qui a créé un groupe de collectivités autour des contenus informatiques et de l'administration électronique. Cela permet à l'ALPI de siéger dans de nombreux groupes de travail thématiques (ACTES, archivage,...) mais également, depuis cette année, au sein de l'Instance Nationale Partenariale et dans les groupes de travail du SGMAP.

De plus, cette année nous avons également contribué à l'élaboration d'une étude nationale sur l'intérêt de la mutualisation des moyens informatiques faisant apparaître une moyenne de coûts inférieure de 30% sur les services et 40 % sur la dématérialisation.

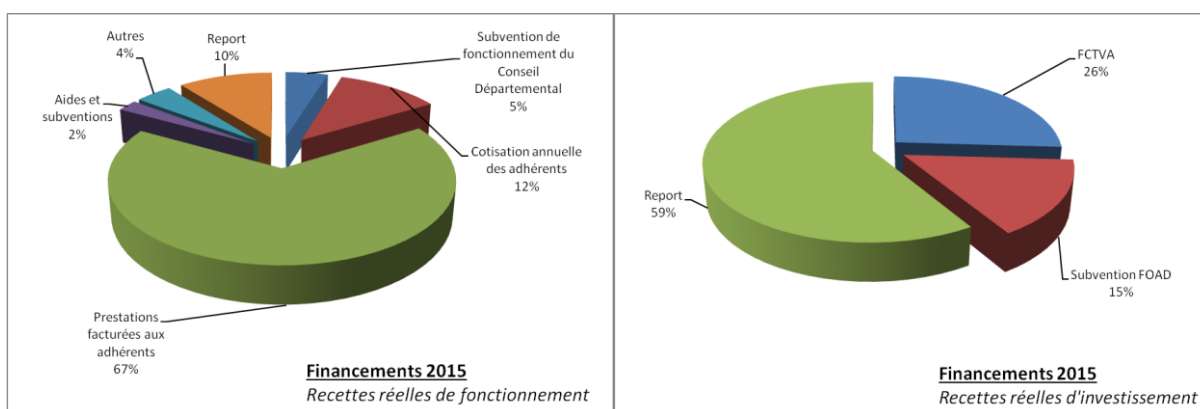
- ✓ À la demande de l'ARS, nous avons continué notre participation au COPIL de XL TSN en accompagnement technique.
- ✓ Un travail transversal a été entrepris pour aboutir, en 2016, à la création d'un nouveau service d'assistance à travers des outils logiciels, de téléphonie et de redéploiement des agents.
- ✓ Des réunions ont été organisées avec les chambres consulaires pour anticiper la dématérialisation des factures des entreprises qui démarrera en 2017.

Synthèse des éléments financiers :

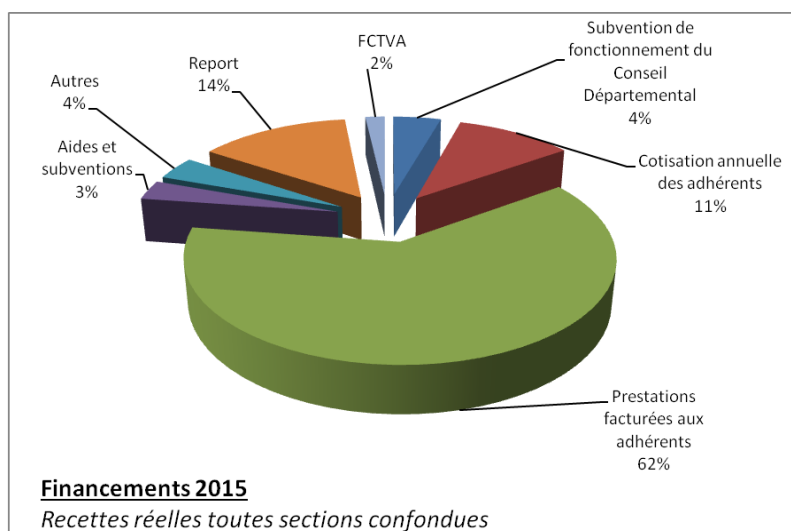
Compte administratif 2015 - Recettes

Recettes réelles de fonctionnement		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	4,8%
Cotisation annuelle des adhérents	365 980	11,6%
Prestations facturées aux adhérents	2 104 768	66,7%
Aides et subventions	72 424	2,3%
Autres	130 085	4,1%
Report	333 588	10,6%
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 156 845	100,0%

Recettes réelles d'investissement		
FCTVA	61 017	25,9%
Subvention FOAD	36 000	15,3%
Report	138 204	58,8%
TOTAL INVESTISSEMENT	235 221	100,0%



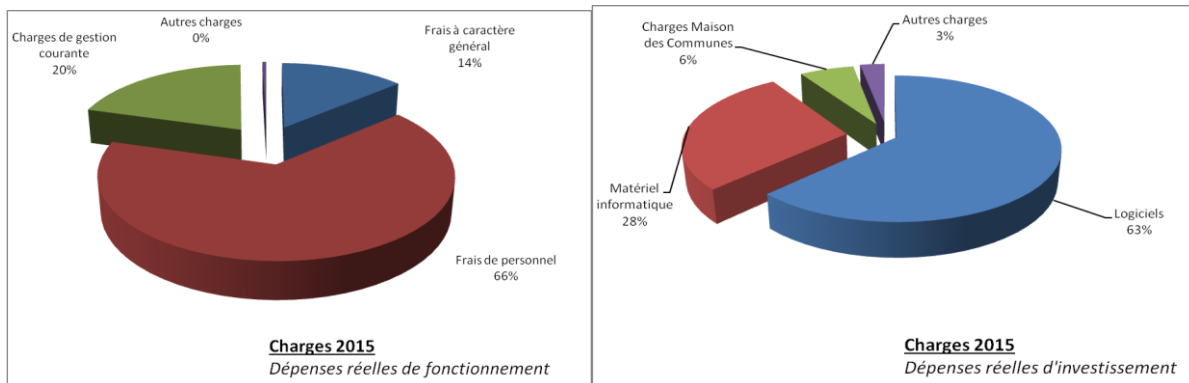
Financements 2015 toutes sections confondues		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	4,4%
Cotisation annuelle des adhérents	365 980	10,8%
Prestations facturées aux adhérents	2 104 768	62,0%
Aides et subventions	108 424	3,2%
Autres	130 085	3,8%
Report	471 793	13,9%
FCTVA	61 017	1,8%
TOTAL	3 392 067	100,0%



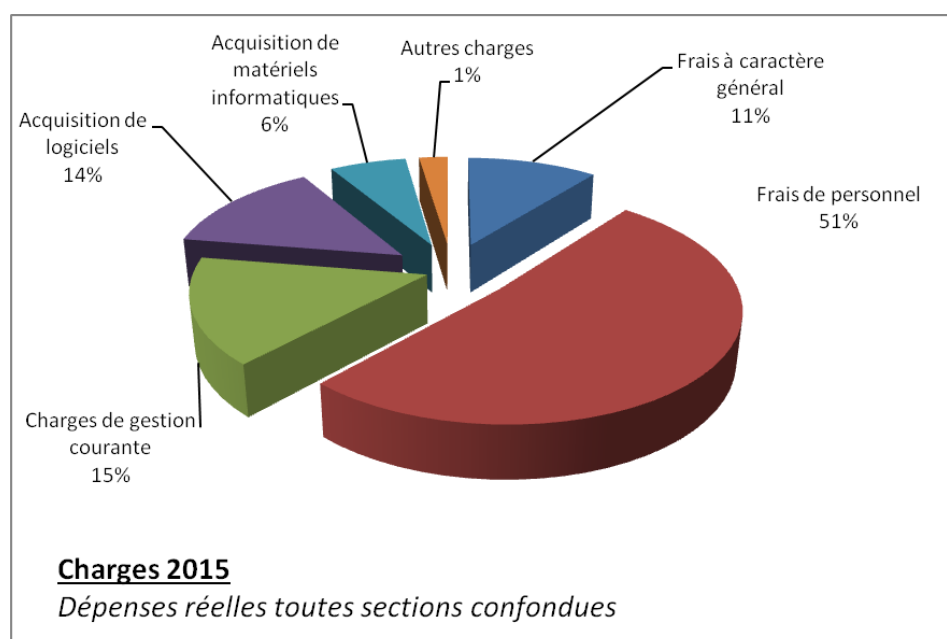
Compte administratif 2015 - Dépenses

Dépenses réelles de fonctionnement		
Frais à caractère général	325 525	13,7%
<i>dont pièces informatiques</i>	44 957	1,9%
<i>dont formations</i>	30 489	1,3%
Frais de personnel	1 570 622	65,9%
Charges de gestion courante	477 612	20,0%
<i>dont charges Maison des Communes</i>	85 720	3,6%
<i>dont maintenance matériel et logiciels</i>	391 892	16,4%
Autres charges	9 725	0,4%
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 383 484	100,0%

Dépenses réelles d'investissement		
Logiciels	423 625	62,5%
Matériel informatique	191 550	28,3%
Charges Maison des Communes	42 811	6,3%
Autres charges (emprunt, mobilier, aménagement bureaux)	19 307	2,9%
TOTAL INVESTISSEMENT	677 293	100,0%



Charges 2015 toutes sections confondues		
Frais à caractère général	325 525	10,6%
Frais de personnel	1 570 622	51,3%
Charges de gestion courante	477 612	15,6%
Acquisition de logiciels	423 625	13,8%
Acquisition de matériels informatiques	191 550	6,3%
Autres charges	71 843	2,3%
TOTAL	3 060 778	100,0%



Synthèses des données sociales* :

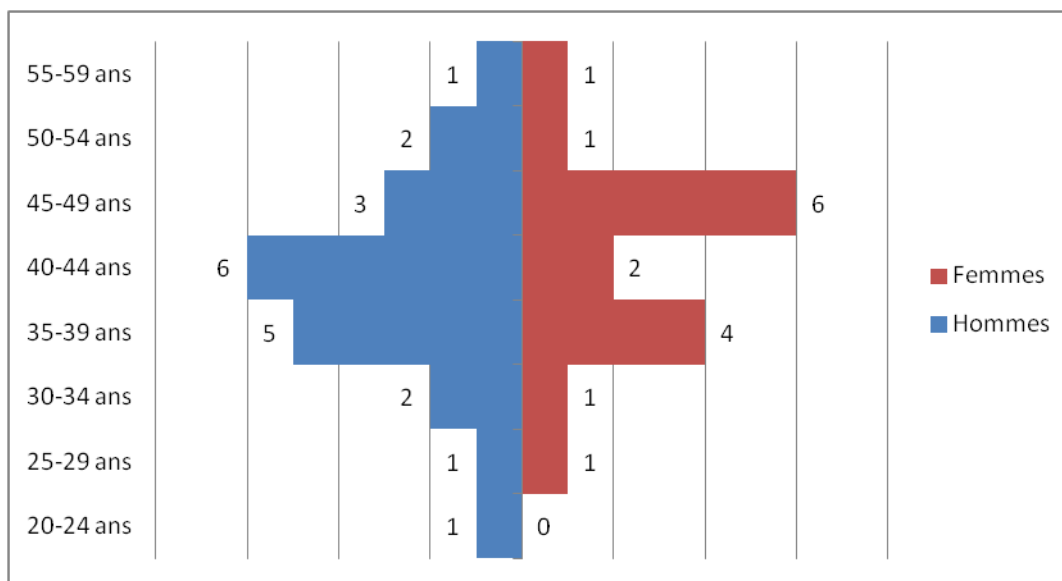
*Hors renfort temporaire et agent d'entretien

Grade	Catégorie	Effectifs au 31/12/2014	Effectifs au 31/12/2015
Filière administrative			
Attaché Territorial	A	2	2
Rédacteur territorial principal 1ère classe	B	1	1
Rédacteur territorial	B	2	2
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	1	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1	2
Adjoint Administratif 1ère classe	C	3 (dont 1 à TNC)	2 (dont 1 à TNC)
TOTAL filière administrative		10	10
Filière technique			
Ingénieur principal territorial	A	1	2
Ingénieur territorial	A	3	2
Technicien Principal 1ère classe	B	3	3
Technicien Principal 2ème classe	B	13	13 (dont 1 en dispo)
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	1
Adjoint technique Principal 2ème classe	C	0	1
Adjoint technique 1ère classe	C	2	1
Adjoint technique 2ème classe	C	4 (dont 1 CAE et 2 EA)	4 (dont 2 CAE et 1 EA)
TOTAL filière technique		27	27
TOTAL GENERAL		37	37

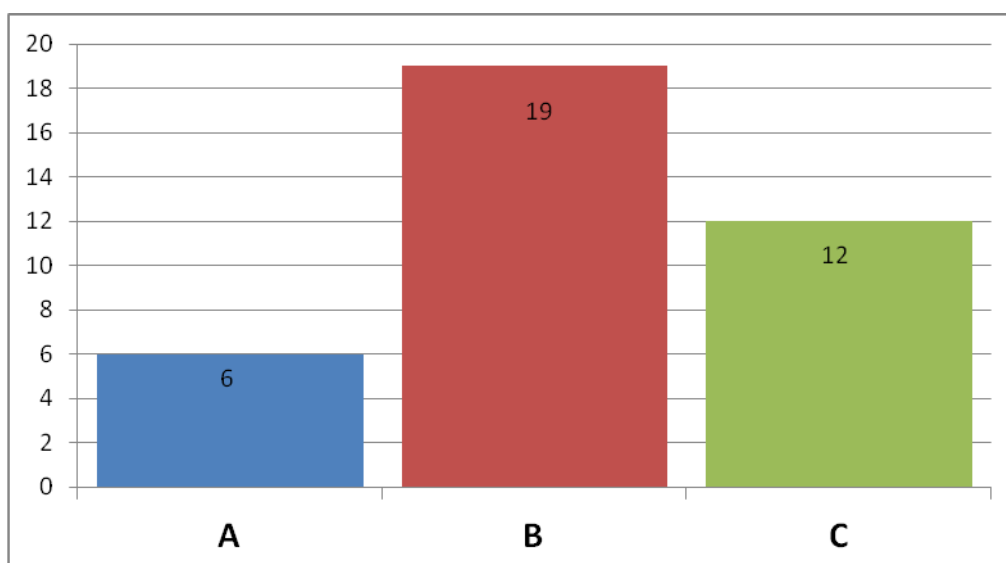
TABLEAU DES ÉFFECTIFS DE L'ALPI AU 31/12/2015

Statuts/Catégories		A	B	C	Total général
Emploi permanent	Titulaire	4	14	9	27
	CDI	2	3		5
	CDD		2		2
Emploi non permanent	CDD- CAE			2	2
	CDD- Emploi d'Avenir			1	1
Total général		6	19	12	37

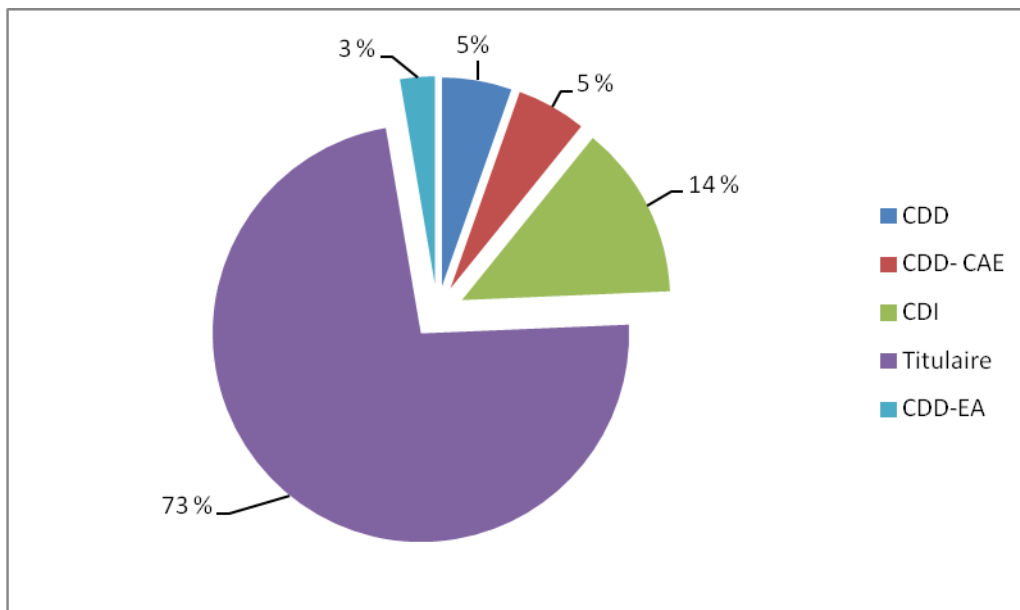
PYRAMIDE DES ÂGES DE L'ALPI AU 31/12/2015



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE L'ALPI PAR CATÉGORIE AU 31/12/2015



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR STATUT AU 31/12/2015



Le Président de l'ALPI, Xavier FORTINON

Fait à Mont-de-Marsan, vendredi 29 avril 2016